

GROUPEMENT FONDE EN 1855

Paris, le 6 novembre 2013

Monsieur le Secrétaire Général,

La Commission Exécutive du SNITPECT-FO, réunie les 19 et 20 septembre derniers, a pris acte des quatre axes de travail confirmés par votre courrier du 17 septembre à l'issue des Assises des métiers de l'ingénieur :

1. définition des besoins en métiers et compétences nécessaires pour faire face aux missions, associée à une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) permettant ainsi la réalisation d'un projet stratégique ministériel pour le corps des ITPE ;
2. travail sur les parcours professionnels et la mobilité, permettant d'identifier les freins à lever, les dispositions à mettre en œuvre pour permettre les parcours interministériels et inter-fonctions publiques (collectivités locales, établissements publics,...) ;
3. plan d'action pour les écoles : formations initiale, continue et continuée et mise en réseau des écoles ;
4. réflexion sur les modalités de gestion et les perspectives de déroulement de carrière, dans une logique « gagnant/gagnant ».

Notre Commission Exécutive a par ailleurs pris note que ces différents chantiers avaient notamment vocation à étayer des évolutions d'ordre statutaire.

Alors même que je m'adressais à vous dès le 4 juillet pour saluer la qualité de l'organisation des assises, je vous indiquais que le SNITPECT-FO se tenait prêt à entamer dès la rentrée de septembre 2013 les premières discussions sur l'ensemble des axes de travail proposés par vos soins. Or je constate qu'à ce jour, ni le mode de gouvernance, ni le calendrier de réalisation de ces chantiers n'ont été fixés. Par ailleurs, aucun acte de la journée du 3 juillet 2013 n'a été publié sur le site dédié aux Assises des métiers de l'ingénieur.

Aussi, afin que les engagements et l'ambition exprimés par nos ministres le 3 juillet ne restent lettre morte, nous attendons désormais que soient connus sans plus attendre le nom du ou des pilotes de chacun des chantiers, le calendrier précis des réunions de travail et des rendus intermédiaires, ainsi que la composition des équipes projet intégrant notamment des employeurs et directions générales.

J'attire votre attention sur l'importance des échéances de cette fin d'année, qui nous donneront l'occasion de dresser un premier bilan de l'avancement des chantiers post-assises : CAP des ITPE du 28 novembre présidée par le DRH, Commission exécutive du SNITPECT-FO du 4 décembre, Congrès national du SNITPECT-FO des 5 et 6 décembre.

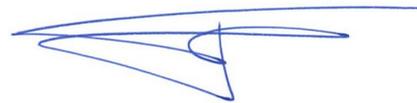
Un bilan dont la qualité sera appréciée par nos instances sur la base d'éléments concrets et tangibles sur la conduite des chantiers post-assises, ainsi qu'au vu de premières mesures concrètes en gestion (amélioration de la gestion des emplois d'IC et leur reconnaissance interministérielle, facilitation des conditions de concrétisation des promotions à IDTPE par obtention d'un délai complémentaire, rétablissement d'une liste de poste vacants interministérielle, amélioration des conditions de primo-affectation).

De même, en réponse à l'affirmation du corps des ITPE comme colonne vertébrale du portage des politiques du MEDDE et du METL, nous attendons de premiers signes d'inflexions en matière de recrutements pour répondre aux besoins correspondants. Ce qui pourrait notamment passer en 2014 par une augmentation du flux de recrutement en entrée de l'ENTPE pour alimenter la compétence « systèmes d'information », compétence sensible et pourtant orpheline de recrutement depuis de nombreuses années.

Je reste bien entendu à votre disposition pour examiner, avec vous, les conditions de mise en place et de conduite de cette démarche dont l'importance pour nos mandants ne vous aura pas échappée.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général du SNITPECT-FO,



Laurent Janvier